

Localisation : Cône du torrent du Fournel : la Magdelane, L'Antelme

Aléa : crue torrentielle. Vitesses faibles, hauteur faible et écoulements avec charriage (aléa faible)

PRESCRIPTIONS :

* Entretien des ouvrages de correction torrentielle du torrent du Fournel (ouvrages et endiguement).
Maîtres d'ouvrage : Etat et Commune

Aménagements nouveaux :

- * Le niveau habitable et les ouvertures de toute nouvelle construction devront se situer à 0,75 m au-dessus du terrain naturel ainsi que les équipements sensibles à l'eau et le stockage de produits polluants ou dangereux.
- * Les façades exposées seront aveugles sur une hauteur de 0,75 m par rapport au terrain naturel et devront résister à une pression de 30 kPa.
- * Les fondations devront être renforcées pour éviter l'affouillement.
- * Les décaissements en grande masse et les excavations sont interdits de même que les remblais augmentant les risques pour les parcelles voisines.
- * Les clôtures ne devront pas modifier sensiblement l'écoulement des crues.
- * Le camping caravanning est interdit.

RECOMMANDATIONS :

Aménagements existants :

- * Les ouvertures situées à une hauteur inférieure à 0,75 m par rapport au terrain naturel devront pouvoir être obstruées par des panneaux amovibles, résistants et étanches.
- * L'installation, le renouvellement ou l'extension des équipements fixes sensibles à l'eau (chaufferie, machineries électriques...) devront être réalisés à 0,75 m au-dessus du terrain naturel.